



## EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 592 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** les frais de stationnement dans les établissements de santé sont une barrière aux soins de santé et ajoutent un stress évitable à des patients qui en subissent déjà beaucoup;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais de stationnement sont de plus en plus élevés dans les établissements de santé et qu'ils peuvent même atteindre jusqu'à 25 \$ par jour dans certains hôpitaux;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs citoyens, patients, municipalités et associations dénoncent, depuis des mois, les tarifs abusifs des stationnements des hôpitaux;

**CONSIDÉRANT QUE** les patients qui vont dans les établissements de santé sont une clientèle captive composée, notamment, de personnes âgées, de malades chroniques, de gens à mobilité réduite et de jeunes familles;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de rendre le stationnement gratuit lors des deux premières heures dans tous les établissements de santé du Québec, d'instaurer un tarif maximum de 7 \$ à 10 \$ par jour dans les établissements où les tarifs sont déjà supérieurs à ces montants et des tarifs réduits pour les patients qui doivent fréquenter régulièrement les hôpitaux.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**



---

François Paradis, député de Lévis

22 novembre 2016

---

Date de signature de l'extrait